# Fêtes de Bayonne 2023 : Patrice, meurt roué de coups ; six hommes interpellés dans un camp des gens du voyage (Màj : L'un des suspects avait été condamné à sept ans de réclusion pour viol en réunion en 2021. Libéré sous conditions en 2023)

25/10/2023 à 10h12




## 25/10/2023

**Cet homme de 27 ans a écopé de sept ans de réclusion en 2021. Libéré sous conditions en janvier dernier, il se trouvait à l'ouverture des Fêtes de Bayonne, le 26 juillet, le soir de la mort de Patrice Lanies**

L'un des mis en examen pour le meurtre de Patrice Lanies, lors des Fêtes de Bayonne, traîne un lourd passé judiciaire. Cet homme de 27 ans a été condamné par la cour d'assises de Paris, en 2021, pour viol en réunion, vol aggravé et escroquerie.

Après un peu plus de trois ans derrière les barreaux, il est sorti de prison le 23 janvier 2023, sous le régime de la libération conditionnelle, après une période de semi-liberté. Il respectait un suivi socio-judiciaire strict.

« J'ai payé mes erreurs. Je me suis réadapté à la vie. La détention, ce n'est pas l'avenir. Je ne croyais plus revenir en prison. Je suis dans un cauchemar », explique Champion devant la chambre de l'instruction, ce mardi 24 octobre. Deux semaines après trois autres mis en examen, il demandait sa sortie de détention et son placement sous contrôle judiciaire le temps de la poursuite des investigations.

[…]

Ouest-France

---

# 26/09/2023

L'enquête avance. Six hommes suspectés d'être en lien avec le meurtre de Patrice L., 46 ans, lors des fêtes de Bayonne en juillet dernier, ont été interpellés ce mardi selon nos confrères de Presse Océan et de France Bleu. Toutes les interpellations ont eu lieu dans des « camps de la communauté des Français itinérants », selon ces mêmes sources. (…)

Selon Presse Océan, les six hommes interpellés sont âgés entre 21 et 27 ans. Trois d'entre eux ont été arrêtés en Loire-Atlantique, et les trois autres en région parisienne, dans l'Essonne. Ils ont tous été « placés en garde à vue pour homicide volontaire et non assistance à personne en danger » (…)

Le Parisien

---

# 24/08/2023

Interpellé mercredi matin à son domicile tarbais par la police judiciaire de Bayonne dans le cadre de l'enquête pour meurtre lors des fêtes de Bayonne, le jeune Tarbais doit être libéré cet après-midi, avant la fin de sa garde à vue. Aucune charge ne serait retenue contre lui.

(…)

Ses proches, ainsi que l'association d'aide aux migrants qui le soutient, annoncent qu'il va être libéré cet après-midi. A priori, sans charge retenue contre lui.

La Dépêche

# 23/08/2023

À Tarbes, ce jeune Tchétchène de 23 ans, qui répond au prénom de Magomed, est très défavorablement connu des services de police. Il est notamment "célèbre" pour agresser, avec une violence sans pareil, des gens à la sortie des discothèques de la ville, profitant de ce qu'ils soient un peu éméchés pour les frapper et les dépouiller.

Plusieurs procédures ont été lancées à son encontre, mais le Tchétchène sévissait toujours. Son arrestation risque de marquer un coup d'arrêt à ces violences récurrentes dans la ville.

La Dépeche

---

Un homme de 23 ans a été interpellé mercredi matin à Tarbes.

Le jeune homme, de nationalité russe et d’origine tchétchène, réside à Tarbes. Les enquêteurs « sont au stade de la vérification » pour savoir « si cet individu correspond bien au signalement » lancé par les autorités

DNA

# 04/08/23



# 03/08/23

> *Un homme, âgé de 46 ans, avait demandé à un groupe de passants d’arrêter d’uriner devant son domicile. Ces derniers l’ont alors roué de coups. Il est mort de ses blessures ce jeudi*
> *https://t.co/5oc44DvF1T pic.twitter.com/dJflxhO72D*
>
> *— Le Parisien (@le_Parisien) August 3, 2023*

https://www.facebook.com/PoliceNat64/posts/pfbid02rnGrcxkbWuQY6bvpFuFzYsYfjQL3EYBtteNhTerpzbYvjPNn3qg9hGECv2AszgDgl

---

# 02/08/2023

Trois hommes ont été pris le premier soir des Fêtes de Bayonne avec 95 téléphones volés au total. Ils écopent de trois mois de prison, ce lundi 31 juillet. La géolocalisation a permis de retrouver deux d'entre eux

Ils portent encore le t-shirt blanc des festayres. Ne manque que le foulard rouge. Trois hommes ont été condamnés à trois mois de prison ferme pour le recel de nombreux téléphones portables, volés lors des Fêtes de Bayonne, ce lundi 31 juillet. Trois affaires distinctes, aux nombreux points communs. **Ces deux Roumains et ce Sénégalais débarquent mercredi, au soir de l'ouverture.** « ***Pour profiter des festivités ou des opportunités*** **?** », interroge la présidente, Florence Bouvier. Par appât du gain.

[…]

Sud-Ouest

---

---

# 01/08/2023

Les Fêtes de Bayonne se sont terminées dimanche dernier. Pour cette édition, le nombre de plaintes a doublé par rapport à l'an dernier. Quatre plaintes ont notamment été déposées pour viol.

[…]

Franceinfo

# 29/07/2023

**L'homme dans le coma a été agressé, mercredi, lors de la cérémonie d'ouverture des Fêtes de Bayonne.**

« Alors qu'il rentrait chez lui à hauteur du 38 quai des corsaires, en bord de Nive côté « petit Bayonne », à hauteur du restaurant « Le Bayonnais » et « My little Warung », un homme de 46 ans a été violemment et gratuitement agressé par trois individus devant son entrée d'immeuble au milieu des festayres », précise la préfecture. La victime est actuellement dans le coma à la suite d'une hémorragie cérébrale avec « un pronostic vital très engagé ».

> *[#AppelàTémoins] Les enquêteurs de la Police Judiciaire de BAYONNE lancent un appel à témoins.*
> *Merci pour vos RThttps://t.co/Wz9PXvT7gq pic.twitter.com/7pEhBH23qb*
>
> *— Police nationale 64 (@PoliceNat64) July 28, 2023*

Gouvernement / Le Parisien

---

> *Le poème basque Txoria txori (plus souvent appelé Hegoak) chanté en ouverture des fêtes de Bayonne est un magnifique hymne à la liberté.*
>
> *On peut le traduire ainsi :*
>
> *« Si je lui avais coupé les ailes, il aurait été à moi, il ne serait pas parti. Mais alors, il n'aurait plus… pic.twitter.com/kzc0mwSATY*

— Hugo Clément (@hugoclement) July 27, 2023

**Les Fêtes de Bayonne ont ouvert ce mercredi 26 juillet et Sud Ouest a décidé de vous embarquer au coeur des festivités.**